

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 28

Artikel: Lè dou syndique
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LÈ DOU SYNDIQUE

Vo sède prau su que pào pas itre syndique cò vao: lài a dâi qualità que faut avâi po cein. Cein dépeind tot dâi velâdzo. Dein quauque coumounè vòliant bon grâ mau grâ on peinsu; dâi d'autro, ion dâi pe vilbio de l'eindrâ; ào bin, lo pe retso; ào bin oncora clli que l'a la leinga la mè rasserya, ào la courtena la mî fète et que l'ausse la meillâo façon. Dein onna coumouna de gottro, preignant clli que l'a lo pllie gros gottro. Que volîai-vo: « tsacon son goût », quemet desâi stisse qu'eimbransive sa tchivra dèso la quuva.

Lo syndique de Rondzâi-lè-Ratte, li, ètai on pucheint hommo, avoué 'na grocha barba rossetta, asse granta qu'on berboutzet et bin pegna, quemet clliau tsè de fein dâi bon paysan de tsi no. Ein ètai tot fiè de sa barba; d'ailleu, pè Rondzâi-lè-Ratte n'arant pas voliu on outra sorta de syndique, lau faillâi dâi vèlu.

Na pas lo syndique de Chauta-Regalle ètai tot autre: botasson, asse chet qu'on étalle et avoué cein lo mor raclliâ quemet on tsamp de recor pè la chètseresse. L'ètai la moudda per lè de sè raclliâ lo mor. Dein clli velâdzo, lài a que quauque vilhie fenne que l'aussant d'autrâi pâi dèso lo nâ et lè z'hommo sè rásant tot. L'è po cein que por on syndique lau faillâi dâi mor plliemâ.

Clliau duve coumounè l'avant asse bin dâi podro. Que volîai-vo, l'è la moudda d'ein avâi, d'ailleu clliau que lo sant savant pas tot lo malhe que l'ant. L'affère allâve bin quand clliau podro l'étant rein bordzâi que d'onna coumouna, mâ clliau que l'irant dâi duve n'étant pardieu pas traub bin eintretenu po cein que lau syndique s'accordâvant eintre leu quemet Rebllet et sa fenna que sè rolhivant ti lè dzo. Assebin, on iâdzo, lo préfet, que ne badenâve pas, lè convoque on dzo lè dou, lo syndique de Rondzâi-lè-Ratte et cllique de Chauta-Regalle po savâi quemet l'einteindant, iò lè vaitcè que dussant portâ lau tsausse à la capitâla dau distri. Ein atteindeint lo préfet que bèvessâi quartetta, l'huissî lè fâ eintrâ dein on pâilo, iò mè dôt corps quemeinçant à sè guègnî de travè quemet dôt que sè vâliant mau. A la fin, lo syndique de Rondzâi-lè-Ratte sè revire contre l'autro et lài dit, ein sè passeint la man dein sa grocha barba:

— Pu pas comprendre que po onna confe-reince dinse, avoué lo préfet, lè dzein de Chau-la-Regalle n'aussant pas einvouyi quaucon de consèqueint que l'ausse omète quauque pâi fou dèso lo nâ.

— Estiàsâ-no bin, que repond l'autro que n'ire pas on taborniau, ma se on avâi su per tsi no que vo mèsourâde l'écheint et l'esprit à la grantiau de la barba, na pas veni mè-mîmo, à cllia confereince, on vo z'arâi einvouyi... on bocan.

MARC A LOUIS.

vous devriez savoir qu'on ne fume pas quand on vient se marier.

La fiancée s'approchant de son futur:

— Cela te vient bien, tu le sauras pour une autre fois.

AU HASARD DU POT

SALUT, mon vieux; que fais-tu ici? Quelle veine de te rencontrer.

— J'ai dû venir à Lausanne pour un règlement de compte. Et comment va la santé? Chez toi, tout le monde est bien?

— Très bien, merci. Chez toi aussi? Dis donc, tu dînes avec moi?

— Oh! merci. Je ne sais pas quand j'aurai terminé mes affaires... Il se peut que je sois retenu... Et puis, je ne veux pas te déranger; Madame...

— Ma femme sera ravie de te voir; c'est une nouveauté. Il n'y a aucun dérangement. C'est au hasard du pot. S'il n'y a rien sur la table, eh bien tu nous aideras à le manger. Je t'attends donc pour midi et quart. Tu sais, n'y manque pas.

— En tout cas, sans façons, c'est bien entendu.

*

Drrnn! drrnn!

— Voilà!

— N° 3024, s'il vous plaît.

— Voilà Mme...!

— C'est toi, Emma?

— Oui.

— C'est pour te prévenir que je viens de rencontrer Edouard...

— Tu lui as dit, sans doute, de venir dîner à la maison?...

— Oui, justement et...

— Tu n'en fais jamais d'autre. Il est donc à demeure ici!

— Il sera très heureux de te voir...

— Pas moi! Tu sais, je n'ai pas le temps de courir en ville pour faire des emplettes; d'ailleurs je ne suis pas en toilette. Et j'en ai rien à mettre sur la table.

— C'est plus qu'il ne faut. J'ai dit à Edouard d'être à la maison à midi quinze. Adieu, chérie, à bientôt!

— C'est un peu fort! Mais je ne puis pas... Oh! ces hom... Drrnn.

*

— Entre un moment ici, mon cher, en attendant que « madame soit servie ». Tu prends un apéritif?

— Hum!... je n'y tiens pas.

— Une « verte »? Oh! tu sais, ce n'est pas pour te mettre en appétit, il n'y aura rien sur la table.

— Comment, tu as de l'absinthe?

— Mais, sans doute, tout le monde en a. Chassée des cafés, elle s'est réfugiée dans les ménages. Et puis, c'est de toute vieille absinthe.

— Eh bien, j'accepte; il faut profiter. Mais très légère, n'est-ce pas...

— Entendu!

*

A la cuisine:

— Emma, où sont les grands verres?

— (Madame, d'un ton sec) Je ne sais pas.

— Allons, chérie, ne te fâche pas.

— Le moyen de ne pas se fâcher, quand on voit les hommes aussi bêtes... ou aussi mauvais.

— Quoi! parce que j'ai invité Edouard à manger la soupe avec nous?...

— Certainement, on ne fait pas de ces farces-là. Mais les hommes ne comprennent rien. Et puis, en fait d'égards pour leur femme... va-t-en voir s'ils viennent, Jean! Ils se marient pour eux, pour leur commodité. La femme est leur humble servante.

— Ah! c'est assez, à la fin, tu ne vas pas me faire une scène. Il mangera ce qu'il y a, comme nous; il est prévenu.

— Mais il n'y a rien...

— Comment rien?... Enfin, voyons, il doit toujours y avoir quelque chose.

— Eh bien non, il n'y a rien!... rien!... rien!

— Ah! les femmes!... les femmes!...

*

— Bonjour, monsieur Edouard, quel bon nouveau?

— Eh bien, chère madame, vous voyez; Fernand, que j'ai rencontré par hasard — je suis ici pour affaires et mon temps est très limité — a voulu à tout prix que je vienne partager votre dîner. Je ne voulais pas, je craignais...

— Comment donc! Mais je lui en aurais voulu d'agir autrement. Et vous seriez venu à Lausanne, sans nous dire bonjour? Ce n'est pas gentil.

— Non, non, madame, mais...

— Oh! je sais bien, les messieurs ont toujours des mais... Eh bien, à table. C'est au hasard du pot, cher monsieur, je vous en préviens.

— Mais, je vous en prie, c'est ainsi que je l'entends.

Le « hasard du pot » assisté d'une ou deux bouteilles poussiéreuses, fut le plus expert des cordons bleus, le plus aimable, le plus joyeux des amphitryons. C'est toujours ainsi.

A la fin du repas, quand des élégantes petites tasses de porcelaine s'échappa l'arome exquis du moka, panaché d'eau-de-cerises, madame ne soupirait plus: « Oh! les hommes! », monsieur n'exclamait plus: « Ah! les femmes! ».

Et lorsque monsieur Edouard prit congé de ses hôtes:

— Revenez donc plus souvent, cher monsieur, dit madame; quand nous avons quelqu'un à dîner, mon mari est plus loquace, plus gai, il mange de bien meilleur appétit et ne se plaint pas d'aigreurs.

— Oh! ces hommes, ces hommes!! n'est-ce pas, madame?

— Mais non, mais non... ils ont tout de même du bon.

— Les femmes aussi, ajouta Fernand, en embrassant Emma.

J. M.

Avertissement. — Deux flancés se présentent devant l'officier d'état-civil, lui, son cigare à la bouche.

— Placez-vous là, leur dit le concierge, mais